

APPEL DE DOSSIERS

EXPOSITIONS ARTISTIQUES



Saint-Constant



VILLE DE SAINT-CONSTANT
Appel de dossiers 2022 – Expositions artistiques

Mission culturelle de la Ville de Saint-Constant

La diversité culturelle tout comme les implications citoyennes en collaboration avec la municipalité sont en plein effervescence à Saint-Constant. Désireuse d'offrir un milieu de vie culturel riche et dynamique ayant donné le jour à de nouveaux bâtiments municipaux modernes et fonctionnels, Saint-Constant possède maintenant des espaces dédiés aux artistes locaux en arts visuels.

Un comité culturel consultatif a vu le jour en 2022 pour permettre une vision d'ensemble des activités culturelles et planifier des expositions sur les sites de la ville de Saint-Constant l'année durant.

C'est dans cette optique qu'un premier appel de dossiers pour exposer dans les locaux de la Ville est lancé.

L'appel de dossiers vise tous les artistes en arts visuels de Saint-Constant et les artistes régionaux. Les œuvres doivent être en deux dimensions pour permettre l'accrochage au mur. Notez que les artistes de Saint-Constant seront priorités.

L'exposition aura lieu du 30 septembre 2022 au 1^{er} février 2023

LIEUX D'EXPOSITION

Centre municipal	330, rue Wilfrid-Lamarche
Bibliothèque	162, boulevard Monchamp

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité de la présentation du dossier;
- Pertinence de la démarche et du thème présenté;
- Originalité du projet;
- Priorité aux citoyens de Saint-Constant.

Les dimensions des œuvres doivent permettre un accrochage au mur, hormis en cas d'une entente particulière avec la Ville de Saint-Constant.

CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae (1 page maximum);
- [Formulaire](#) de présentation du candidat (cliquez sur le lien);
- Support visuel : un minimum de cinq photographies des œuvres (en format JPEG ou PNG – photo de qualité en haute résolution);
- Dossier de presse (si disponible).

OBLIGATIONS DES PARTIES

La **Ville** s'engage à :

- Permettre une visite des lieux d'expositions aux artistes sélectionnés;
- Assurer la promotion de l'exposition via son Service des communications;
- Organiser le vernissage de l'exposition;
- Superviser la mise en place de l'exposition;
- Produire et signer un contrat unissant l'Artiste et la Ville;
- Permettre la vente des œuvres sans retenir de commission.

L'**Artiste** retenu s'engage à :

- Présenter 10 à 15 œuvres en deux dimensions pouvant s'accrocher aux murs avant le 20 septembre 2022;
- Laisser ses toiles sur place jusqu'à la période d'exposition se terminant le 1er février 2023;
- Participer à la promotion de son exposition via ses propres réseaux;
- Signer le contrat unissant la Ville et l'Artiste.

SÉLECTION DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être transmis par voie électronique. Advenant qu'un candidat soit dans l'impossibilité de le faire, il peut le transmettre en format papier et pourra être renvoyé au candidat si celui-ci fournit une enveloppe affranchie. À noter : un dossier incomplet ou de mauvaise qualité pourrait être rejeté d'emblée.

- Les artistes sélectionnés seront contactés par le Service des loisirs de la Ville de Saint-Constant au plus tard le 9 septembre 2022;
- La sélection des dossiers sera effectuée par le Comité consultatif culturel de la Ville de Saint-Constant, lui-même constitué d'artistes Constantins et d'élus municipaux.

RÉCEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être reçus **avant le 30 août 2022, midi, heure locale.**

Par courriel :

loisirs@saint-constant.ca

- Indiquer « Appel de dossiers – Exposition 2022 » dans l'objet du courriel;
- S'assurer de déposer toutes les pièces justificatives requises en pièce jointe.

Par la poste ou en personne :

Appel de dossiers – Exposition 2022
Ville de Saint-Constant
Centre municipal
330, rue Wilfrid-Lamarche
Saint-Constant (Québec) J5A 1W2

Toutes les candidatures, qu'elles soient virtuelles ou par la poste, recevront une attestation de réception.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450-638-2010, poste 7200.